



Non respect des conditions de travail

Par **libertyes**, le 10/11/2009 à 22:12

Bonjour,

je vais essayer d'être breve, car c'est une situation un peu compliqué.

j'ai été embauché dans un association en tant qu'animatrice multimedia.

je dois partagé la salle informatique avec la secretaire.

bref, lorsque je recois 6 personnes en cours collectif je la gene dans son travail

de meme pour moi qd le telephone sonne ou qu'elle recoit du monde ca gene le cours et bien sur les personnes en cours.

je l'ai signalé a ma partonne qui a changer mes horraires en disant "elle collera ses formations le lundi comme ca entre parentheses elle emmerdera pas la secretaire"

bref jene peux pas travailler sereinement et je suis vexé de la phrase que j'emmerde la secretaire.

De plus, a patronne me rabache sans cesse qu'elle ne voulait pas d'une femme mais d'un homme ca je refuse de travailler le soir jusqu'a minuit seule avec des mineurs dans des locaux et sans autorisations des parents.
aussi .

j'ai dit que je voulais faire ppel a un mediateur pour trouver une situation de deblocage, mais catastrophe , elle m'a incendié devant mes collègues.

que puis je faire? a t elle le droit de me faire travailler dans des locaux non adapté,? a t elle le droit de me dire qu'elle voulait pas d'une femme mais d'un homme sans arrêt? et a t elle le droit de me faire travailler le soir avec des mineurs sans autorisation des parents?

merci pour votre aide et pardon pour les fautes